

Licence professionnelle mention Activités juridiques : Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

L'objectif principal de cette licence professionnelle est de préparer à l'exercice de la profession de Mandataire Judiciaire à La Protection Des Majeurs.



Modalités

- Présentiel

Coût de la formation

Formation continue : 6000 euros + droits d'inscription universitaire en vigueur
Contrat d'apprentissage : 9 619 euros - secteur privé / secteur public

Renseignements

Gestionnaire de formation
Alice Demongeot

05 61 12 85 64
lpmjpm.eedu@ut-capitole.fr
Alumni
<https://alumni.ut-capitole.fr>

/ Présentation

Formation ouverte à l'alternance : contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage
Formation ouverte à la formation continue

Enjeux

Cette profession s'exerce au sein de structures tutélaires, d'établissements hospitaliers et médico-sociaux, ainsi que sous le statut de mandataire indépendant.

La licence professionnelle mention : « activités juridiques : Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs » devient le diplôme d'accès pour exercer, à titre professionnel, les mesures de protection juridique. Elle remplace le Certificat national de compétences

MJPM - qui cessera d'être dispensé en 2026 – comme condition pour l'exercice de cette profession.

Le mandataire judiciaire à la protection des majeurs assure la protection de la personne vulnérable (représentation ou assistance de la personne dans les domaines personnel ou patrimonial). La formation permet d'acquérir les compétences pluridisciplinaires requises pour exercer l'accompagnement de ce public spécifique.

Lieux

Université Toulouse Capitole
Université Toulouse Capitole
Institut Limayrac

Responsable(s) de la formation

- **Maryline Bruggeman**, Maître de conférences
- **Anne-Gaëlle CANU**, formatrice, Institut Limayrac

Partenariats

Établissements

Institut Limayrac

/ Admission

Pré-requis

Niveau(x) de recrutement

Bac + 2

Public ciblé

- Étudiants,
- Professionnels ou demandeurs d'emploi souhaitant se reconvertir ou évoluer dans le secteur de la protection juridique.

Coût de la formation

Tarifs pour l'année universitaire 2025/2026

La licence professionnelle mention activités juridiques : Mandataire judiciaire à la protection des majeurs en apprentissage est rattachée à MidiSup qui réunit écoles d'Ingénieurs et UT Capitole.

Contrats d'alternance

- Contrat d'apprentissage : 9 619 € - secteur privé / secteur public (sous réserve de modification pouvant être apportée par décret)
- Contrat de professionnalisation : nous consulter

Prise en charge par l'entreprise et son OPCO pour le secteur privé

Stagiaires de formation continue (salariés, demandeurs d'emploi...)

6000 € + droits d'inscription universitaire en vigueur. Possibilité de financement sous certaines conditions par le Conseil régional dans le cadre du dispositif **ForPro Sup** (année universitaire 2025/2026).

Formation éligible au CPF (Compte Personnel de Formation)

Consulter notre grille tarifaire



Candidature

Modalités de candidature

Renseignements

- par courriel : lpmjpm.eedu@ut-capitole.fr
- auprès du service Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole : [Alice Demongeot](#), Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q, 1er étage

Conditions d'admission / Modalités de sélection

- Accès sur dossier aux étudiants titulaires d'un BAC + 2 (120 crédits)
- 2^e année de licence en Droit, Économie, Gestion, Administration économique et sociale, Sciences sanitaires et sociales
- DUT / BTS / BUT des filières sociales et gestion, administration, droit, finance
- Diplômes d'État du travail social de niveau 6 (ASS, ES, EJE, CESF, ETS)
- Ou diplôme jugé équivalent

Nombre maximum d'apprenants prévu : 25

Accès au public en reprise d'études au titre de la validation soit des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger soit des acquis d'expérience, ou ayant bénéficié d'une dispense de parcours dans le cadre du dispositif VA85.

Formation accessible sous contrat d'alternance (apprentissage et professionnalisation).

Les dossiers de candidature des étudiants en formation initiale seront examinés en fonction de la capacité d'accueil.

L'admission dans cette formation relève d'un accès sélectif. Un dossier de candidature est nécessaire. Une lettre de motivation est exigée. L'admission est prononcée à la suite de l'examen du dossier de candidature. Un entretien avec le responsable pédagogique de la formation pourra être nécessaire.

Je candidate

/ Programme

La licence professionnelle MJPM se prépare sur **une année**, de octobre N à octobre N+1. La durée de la formation représente un volume horaire de **466 heures** examens inclus (hors accompagnement). Il s'agit d'une **formation en alternance** dont les apprentis et les stagiaires sous contrat de professionnalisation **partagent leur temps entre l'Université et les lieux de travail**. Un stage d'une durée de 700 heures sera nécessaire pour les apprenants sans contrat d'alternance.

Rentrée le 1er octobre 2025

Contenu de la formation

Semestre 5	Semestre 2
260h	191h
Appliquer le périmètre de la mesure de protection et ses obligations - 140h UE1 : Les régimes de protection juridique - 40h UE2 : Droits et responsabilités de la personne protégée - 70h UE3 : Relations avec le juge et les autorités judiciaires et administratives - 30h	Agir en tant que professionnel de la protection juridique - 100h UE7 : Gestion budgétaire et administrative - 30h UE8 : Gestion patrimoniale et fiscale - 40h UE9 : Métier de MJPM : modes d'exercice, déontologie et responsabilités - 30h
Adapter l'accompagnement à la personne protégée - 120h UE4 : Approche institutionnelle de l'action sociale, médico-sociale et accompagnement - 30h UE5 : Les vulnérabilités, leurs conséquences et incidences - 30h UE6 : Communication - 60h	Approfondir ses savoirs professionnels - 91h UE9 : Anglais - 21h UE10 : Projet Tutoré - Rapport écrit et soutenance orale - 30h UE11 : Mise en situation professionnelle - 25h UE13 : Outils numériques - certification PIX - 15h

Volume horaire total (hors accompagnement) : 466h dont 451h d'enseignement + 15h d'examens

-
-

Équipe pédagogique

Composée d'enseignants chercheurs et de professionnels du secteur.

Enseignants chercheurs (liste indicative)

[Bruggeman Maryline](#), [Charpy Alexandre](#), [Guiguet-Schiéle Quentin](#), [Jean Séverin](#), [Joshi Madhura](#), [Mangematin Céline](#), [Schmitz Julia](#)

Intervenants professionnels (liste indicative)

Claudia Benz, Claudine Bermond, [Anne-Gaëlle Canu](#), Valérie Chanfreau, Blandine Chrysostome, [Eric Compte](#), Cyrielle Crouzil, Jil Geoffroy, [Fabien Ginoux](#), [Marina Girard](#), Steren Hell, Gaëlle Hervez, Jean-François Hoareau, Karine Coudor, Marie Laborde Idrac, Amédée-Pierre Lachale, Anne Lahaye, Sabrina Martinez, Ghyslain Massoc, Lucille Mourgues, [Nathalie Poupet](#), Stéphane Puyuelo, Charles Seigneur, Isabelle Wender

Stage(s)

Obligatoire pour les publics de formation continue. La durée minimale de ce stage est de 5 mois.

Modalités

Présentiel

Au-delà de l'approche classique du cours magistral articulé avec ses travaux dirigés, l'étudiant peut se voir proposer des mises en situation, des études de cas pratiques, constituant autant d'opportunités d'apprentissage.

Un tuteur universitaire est nommé pour accompagner les alternants avec comme objectif de faire le lien entre l'apprenant et son entreprise, de définir ensemble la thématique qui fera l'objet du projet professionnel appliquée (soutenance finale devant jury auquel participent les tuteurs en entreprise et universitaire).

Les enseignements seront partagés avec le partenaire, l'[Institut Limayrac](#), situé à Toulouse.

Les enseignements sont dispensés dans des salles de cours dédiées et équipées réparties sur les deux sites (UT Capitole et Institut Limayrac). Des laboratoires de langues sont mis à disposition des apprenants. Ils ont également un accès libre aux diverses ressources universitaires : salles informatiques, salles de documentation, bibliothèques, ressources documentaires en ligne.

Évaluation

Les Modalités de Contrôle des Connaissances sont données en début de session et mentionnent les modalités d'évaluation permettant l'obtention du Diplôme national « Licence professionnelle mention activités juridiques : Mandataire judiciaire à la protection des majeurs ».

/ Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 3

Fiche RNCP

[38862](#)

Activités visées / compétences attestées

- Identifier le cadre juridique et institutionnel de la protection juridique des majeurs, les bases légales et réglementaires de la protection des personnes et des biens, de l'aide et de l'action sociales,
- Appliquer et faire valoir les obligations en matière de respect des droits fondamentaux, de garantie des libertés individuelles de la personne protégée et des principes éthiques,
- Se repérer dans l'organisation judiciaire et administrative et les différentes législations et réglementations (action et protection sociales, droit de la famille, du travail, droit fiscal, droit patrimonial, droit successoral, surendettement, titres de séjour, accès et préservation du logement, procédure pénale, etc.),
- Assister et représenter la personne protégée dans la réalisation des actes de la vie civile, en fonction de ses capacités, du mandat, en recherchant son intérêt, en faisant valoir sa volonté et en favorisant son autonomie, le cas échéant par la rédaction de requêtes,
- Évaluer la situation patrimoniale et en adapter la gestion aux besoins, à l'intérêt de la personne protégée, en tenant compte de sa volonté et ses préférences,
- Réaliser et contrôler un compte de gestion,
- Déterminer et adapter les modalités et le contenu de sa communication professionnelle en fonction de la vulnérabilité, des capacités de la personne protégée et de l'objet concerné,
- Évaluer, analyser et actualiser la situation budgétaire de la personne protégée.

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité ou type d'emploi

L'objectif principal est de préparer à l'exercice de la profession de Mandataire judiciaire à la protection des majeurs. Cette profession peut s'exercer au sein d'une structure tutélaire, ou bien au sein d'un établissement hospitalier ou médico-social ou en tant que mandataire individuel.

En savoir plus :

L'OFIP (Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie la situation des anciens étudiants 30 mois après la diplomation, poursuite d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, caractéristiques des emplois (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique....).

Retrouvez toutes les études de l'**OFIP** sur les parcours d'études et l'insertion professionnelle des étudiants [ici](#).

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Droit et Juridique;Droit

Renseignements

Gestionnaire de formation

[Alice Demongeot](#)

05 61 12 85 64

lpmjpm.eedu@ut-capitole.fr

Responsables pédagogiques

[Maryline Bruggeman](#)

Maryline.Bruggeman@ut-capitole.fr

[Anne-Gaëlle Canu](#)

anne-gaelle.canu@ut-capitole.fr

Consultez le [répertoire des emplois après une licence professionnelle](#)



À télécharger

[Modalités de contrôle des connaissances \(MCC\)](#)

[Plaquette de la formation](#)

Handicap

[Visitez le portail handicap sur le site de l'Université](#)

Présentation non contractuelle